



**PARTENARIAT  
CANADIEN pour  
l'AGRICULTURE**  
Innovier. Croître. Prospérer.

# Prochain cadre stratégique : Mobilisation des intervenants concernant l'énoncé de politique ministériel 2021

mai 2021



# Objet

- Demander l'avis des intervenants sur les priorités et l'orientation de la politique du prochain cadre stratégique (PCS), qui remplacera le Partenariat canadien pour l'agriculture (PCA)

# Contexte :

## L'élaboration du PCA

# Accords-cadres multilatéraux

- Depuis la mise en œuvre du Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA), en 2003, les accords-cadres multilatéraux FPT ont joué un rôle important en ce qui concerne l'orientation et le soutien du secteur agricole et agroalimentaire canadien
- Les gouvernements FPT se préparent à remplacer le PCA par le PCS, et souhaitent demander l'avis des intervenants sur les principaux objectifs stratégiques et principes qui sous-tendront le prochain cadre
- La première partie de ce processus consiste à définir la vision et les priorités du PCS qui feront l'objet d'un énoncé de politique ministériel en 2021

# La Déclaration de Calgary et les priorités pour le PCA

- La Déclaration de Calgary de juillet 2016 établit une vision pour le PCA
  - Collaborer avec le secteur pour l'aider à croître de façon durable, à innover et à assurer sa compétitivité
- Une vision qui se fonde sur les thèmes des précédents cadres et les nouvelles priorités, comme l'indiquent les six objectifs suivants :
  - Élargir les marchés nationaux et internationaux et les débouchés commerciaux pour le secteur
  - Renforcer la compétitivité et les avantages concurrentiels en augmentant la capacité en matière de sciences et d'innovation et en encourageant l'adoption de produits, pratiques et processus
  - Prévoir et atténuer les risques et intervenir d'une manière qui favorise la croissance durable du secteur
  - Appuyer la résilience et la durabilité environnementale du secteur pour assurer l'adaptabilité et la croissance à long terme
  - Améliorer la croissance du secteur de la transformation des produits agricoles et agroalimentaires à valeur ajoutée
  - Susciter et accroître la confiance du public dans le secteur
- La Déclaration mentionne aussi le besoin de renforcer l'engagement de recueillir et de communiquer les résultats et d'en démontrer la valeur aux Canadiens

# Le PCA constitue un investissement sur cinq ans dans le secteur

## Programmes de GRE

- Une moyenne de **1,6 milliard de dollars par année** pour les programmes de GRE axés sur la demande afin d'aider les producteurs à gérer des risques importants qui menacent la viabilité de leur exploitation et dépassent leur capacité de gestion.

## Initiatives stratégiques

- Investissement de plus d'**un milliard** de dollars dans des programmes et activités fédéraux de portée nationale qui sont financés et exécutés par Agriculture et Agroalimentaire Canada.
- **2 milliards de dollars** dans des programmes à frais partagés qui sont financés selon un ratio 60:40 (F:PT) et exécutés par les gouvernements provinciaux et territoriaux (PT).

*Consulter l'annexe pour plus de détails*

# Le PCA n'est qu'un des moyens utilisés par les gouvernements FPT pour soutenir le secteur

- En plus des investissements dans le cadre du PCA, l'aide fournie par les gouvernements fédéral et provinciaux dans d'autres secteurs est aussi utile aux producteurs et aux transformateurs.
- Voici des exemples sur le plan fédéral :
  - Une politique alimentaire pour le Canada pour garantir l'accès à une alimentation saine, nutritive et culturellement diversifiée
  - Travail avec Affaires mondiales Canada sur une stratégie de diversification des exportations
  - Initiatives menées par Innovation, Sciences et Développement économique Canada, en particulier le Fonds stratégique pour l'innovation et l'Initiative des supergrappes d'innovation, ainsi que Solutions innovatrices Canada, initiative qui est ouverte au secteur agroalimentaire
  - La Stratégie de développement économique rural pour réaliser de nouveaux investissements dans les services Internet à large bande dans les régions rurales au cours des 10 prochaines années
  - La collaboration avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) afin de préserver la salubrité des aliments, la protection des végétaux et la santé des animaux.
- Les ministères de l'Agriculture des provinces et territoires, en collaboration avec d'autres ministères, offrent des programmes transversaux semblables qui sont utiles aux producteurs et aux transformateurs

# État du secteur et regard vers l'avenir

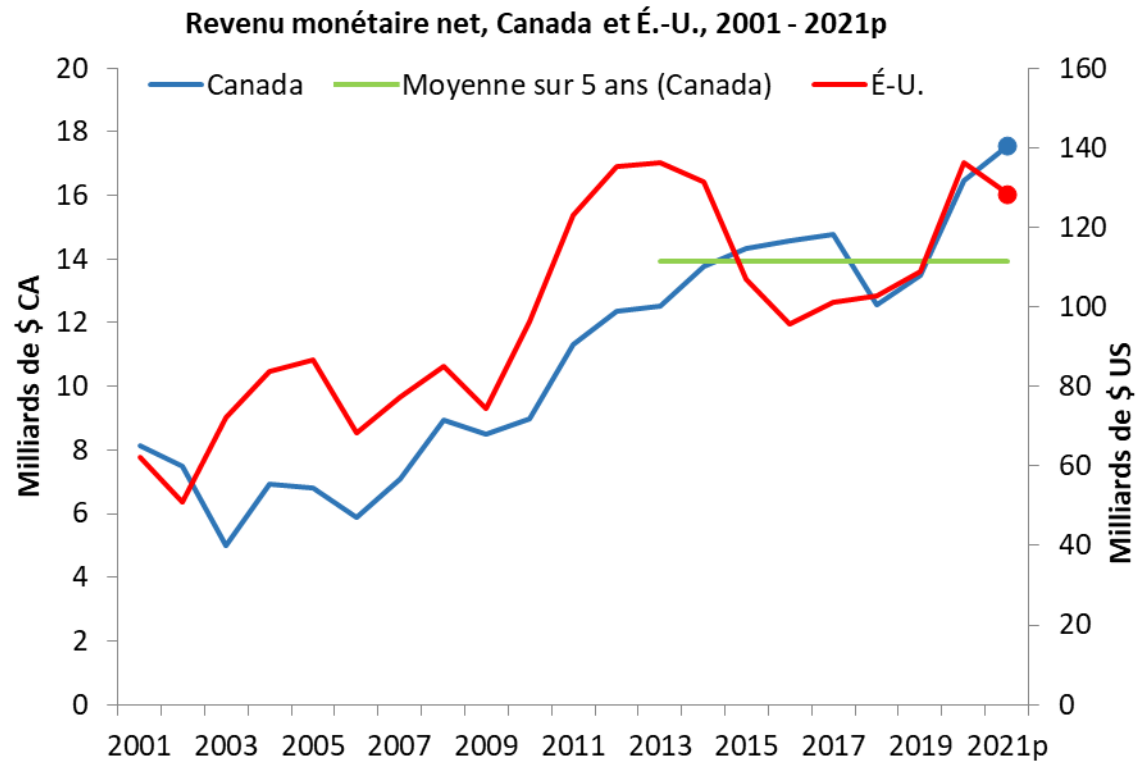


# Les cadres ont joué un rôle important dans l'aide apportée au secteur

- Le PCA et le précédent cadre ont permis aux gouvernements FPT de travailler ensemble pour élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes afin d'aider le secteur à relever les défis et à tirer parti des débouchés
- Du cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) de 2003 au Partenariat canadien pour l'agriculture (PCA) de 2018, les cadres ont changé pour tenir compte de l'évolution des circonstances
  - Accent mis sur l'innovation et la compétitivité à long terme
  - Approche des programmes de gestion des risques axée sur l'ensemble de l'exploitation
  - Souplesse accrue pour permettre aux provinces et aux territoires d'élaborer des initiatives qui répondent à leurs besoins
- Les priorités stratégiques du PCS devront tenir compte des défis et des débouchés actuels et de ceux qui devraient être importants pour le secteur au cours des cinq à dix prochaines années

# Les perspectives pour le secteur sont généralement positives

Malgré les perturbations entraînées par la COVID-19 et des attentes initialement plus faibles, le revenu monétaire net au Canada devrait avoir connu une augmentation considérable de 21,8 % pour atteindre un nouveau record en 2020, et devrait continuer à augmenter en 2021.



Sources: Statistique Canada, USDA-WASDE, décembre 2020, et prévisions d'AAC pour 2020-2021. La moyenne sur cinq ans renvoie à la période de 2015-2019.

Toutefois, le degré de variabilité dans cette industrie diversifiée est élevé et des défis subsistent

# Les produits agricoles et agroalimentaires continueront de connaître une croissance soutenue

- Au cours de la dernière décennie, les exportations canadiennes de produits agricoles et agroalimentaires ont augmenté de 67,5 %
- En 2020, elles ont augmenté de 13,4 %, ce qui est en grande partie attribuable à une augmentation des exportations vers la Chine et l'UE28
- En janvier 2021, les exportations canadiennes de produits agricoles et agroalimentaires ont atteint 5,7 milliards de dollars, soit une augmentation de 17,5 % par rapport à janvier 2020
- Au cours de la prochaine décennie, la demande de produits agricoles et agroalimentaires canadiens devrait continuer à croître grâce à la demande des économies en développement, où la population et la classe moyenne sont en croissance
  - La valeur des exportations devrait atteindre 80,8 milliards de dollars en 2025

# Même si les perspectives sont positives, des défis subsistent

- La COVID-19 a mis en évidence des problèmes structurels
  - Importantes interdépendances dans notre chaîne d'approvisionnement/système alimentaire
  - Préoccupations relatives à la sécurité alimentaire nationale
  - Besoin de meilleures données et analyses
- Au cours des dernières années, le secteur a fait face à des défis et à des situations imprévisibles qui devraient persister, dont les suivants :
  - Volatilité du commerce mondial découlant de différends (p. ex., les États-Unis et la Chine avec le soja et la mesure prise par la Chine par rapport au canola)
  - Accès à la main-d'œuvre
  - Interruptions du transport des marchandises agricoles et agroalimentaires
  - Changements climatiques et phénomènes météorologiques graves qui ont une incidence sur la production dans diverses régions
  - Problèmes liés à la confiance du public
  - Menace de la peste porcine africaine

# La lutte contre les changements climatiques

- Nous sommes à un moment charnière. Il faut :
  - tenir compte des impératifs que sont le développement durable et la croissance
  - contribuer aux objectifs en matière de changements climatiques
  - assurer la gestion des terres agricoles pour les prochaines générations
- Les changements climatiques peuvent exacerber les problèmes environnementaux actuels et poser de nouveaux défis, par exemple :
  - Les changements relatifs aux précipitations et les conditions météorologiques extrêmes peuvent accroître l'érosion du sol
  - L'augmentation des vagues de chaleur peut avoir des répercussions sur le rendement des récoltes et le stress thermique chez les animaux d'élevage et accroître l'intensité des émissions de gaz à effet de serre
  - Les éclosions de maladies et les infestations de ravageurs seront plus fréquentes, ce qui touchera les agriculteurs, les animaux d'élevage et les cultures et entraînera une utilisation accrue des pesticides
- Le gouvernement du Canada a mis en place un programme ambitieux pour lutter contre les changements climatiques et réduire les émissions de gaz à effet de serre, avec la participation de tous les secteurs de l'économie canadienne
  - Renforcement des mesures existantes et mise en place de nouvelles mesures pour dépasser l'objectif de réduction des émissions du Canada d'ici 2030
  - Légiférer sur l'objectif canadien de zéro émission nette d'ici 2050

# Établissement d'une vision pour le PCS

- L'énoncé de politique pour le PCS visera à établir une vision pour le secteur et à décrire les priorités et les objectifs pour réaliser cette vision
- Le gouvernement du Canada a souligné son engagement envers :
  - Les changements climatiques, l'environnement et la croissance durable
  - Une économie canadienne résiliente et inclusive et, par conséquent, un système alimentaire équivalent
  - La possibilité pour le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire d'appuyer la reprise économique et la prospérité
  - L'importance d'élaborer des objectifs clairs et des résultats mesurables pour les principales priorités

**Nous vous demandons  
votre avis :**

**Définition des priorités du  
prochain cadre stratégique**

# Que répondez-vous aux questions suivantes?

- Quelle devrait être la principale priorité du prochain cadre stratégique?
  - Quels sont les éléments nouveaux à prendre en compte dans le prochain cadre stratégique?
- Selon vous, quels sont les enjeux actuels et émergents qui pourraient faire pression sur le secteur?
  - Quelle est la meilleure façon pour le PCS de faire avancer les objectifs du Canada en matière d'environnement et de durabilité?
- Quels aspects des programmes du PCA fonctionnent bien?
- Quelles améliorations peut-on apporter?



# Prochaines étapes

- Après la publication de l'énoncé de politique ministériel 2021, les gouvernements FPT vont entamer les négociations sur l'accord-cadre multilatéral (ACM)
- La consultation des intervenants sur les politiques et programmes du PCS commencera à la fin de l'automne 2021 et se poursuivra jusqu'au printemps 2022
- L'ACM devrait être finalisé en juillet 2022, et les accords bilatéraux entre le Canada et les provinces et territoires devraient être prêts et mis en œuvre d'ici le 1<sup>er</sup> avril 2023

# ANNEXE

# Initiatives stratégiques dans le cadre du PCA – fédérales

Environ 686,5 M\$ ont été investis dans six programmes fédéraux sur 5 ans

338 M\$ – Agri-science :

- Appui de l'innovation de pointe, des découvertes et des sciences appliquées

128 M\$ – Agri-innover :

- Accélération de la commercialisation, de l'adoption ou de la démonstration de produits, technologies, procédés ou services agricoles novateurs

121 M\$ – Agri-marketing :

- Aide au secteur agricole pour qu'il tire parti des possibilités de développement des marchés

74 M\$ – Agri-assurance :

- Soutien à l'élaboration de systèmes, normes et outils du secteur pour assurer la santé du public et la salubrité des produits agroalimentaires canadiens et des méthodes de production connexes

20,5 M\$ – Agri-compétitivité :

- Aide au secteur agricole pour qu'il exploite, coordonne et renforce sa capacité au moyen de la promotion de la gestion d'entreprises agricoles, de la sécurité à la ferme et de la sensibilisation à l'agriculture

5 M\$ – Agri-diversité : Aide aux groupes sous-représentés – par exemple, jeunes, femmes, Autochtones, personnes handicapées – pour faciliter leur participation au secteur

Un montant supplémentaire de 467 M\$ a été consacré à des activités financées par le gouvernement fédéral au profit des producteurs, des transformateurs, de la science fondamentale, des tables rondes sur les chaînes de valeur et de la collaboration régionale

# Programmes de GRE du PCA

- Une gamme robuste de programmes de gestion des risques de l'entreprise qui aident les producteurs à gérer des risques importants qui menacent la viabilité de leur exploitation et dépassent leur capacité de gestion
- La gamme de programmes de GRE est composée de :
  - **Agri-investissement** – un compte d'épargne qui aide les producteurs à gérer de petites baisses de revenu et à investir afin de gérer les risques à la ferme
  - **Agri-stabilité** – apporte un soutien lorsque les producteurs subissent une forte baisse du marché
  - **Agri-protection** – protège des pertes de production dans les cultures causées par des phénomènes naturels
  - **Agri-relance** – aide les producteurs à faire face aux coûts exceptionnels occasionnés par les catastrophes naturelles
- En outre, les gouvernements FPT continuent de soutenir la mise au point de nouveaux outils de gestion des risques par l'entremise du programme **Agri-risques**.

# Initiatives stratégiques provinciales et territoriales

- Un investissement de 2 G\$ sur 5 ans pour des programmes :
  - Conçus et exécutés par les PT
  - Offrant la latitude voulue pour répondre aux besoins régionaux tout en faisant progresser les priorités FPT communes dans le cadre du PCA
  - À frais partagés selon le ratio 60:40 (F:PT)
- Exemples de programmes et activités à frais partagés dans le cadre du PCA :
  - Programmes de développement d'entreprise pour la formation sur les compétences et le mentorat
  - Investissements dans la recherche et le transfert et adoption des connaissances (p. ex., ateliers, formation)
  - Soutien offert aux exploitations agricoles ou aux firmes pour l'élaboration de nouveaux produits, de nouvelles pratiques et de nouveaux processus
  - Aide financière visant à accroître la durabilité environnementale et à mettre en application des pratiques de gestion bénéfiques à la ferme
  - Activités de sensibilisation à l'agriculture et de communication